

Légende

- Zone rouge: zone de risque fort
- Zone violette: zone urbanisée à risque fort
- Zone violet clair: zone de l'îlot central à risque fort
- Zone jaune: zone non urbanisée à risque faible à moyen
- Zone bleue: zone urbanisée à risque faible à moyen
- Zone blanche: zone sans contrainte spécifique

— Isocote et cote de référence



REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'ECOLOGIE
DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES

Direction
Départementale
de l'Équipement

Haut-Garonne

Service Risques
et Sécurité

Plan de Prévention des Risques

Inondation

Commune de Fenouillet

Carte du zonage réglementaire

Echelle: 1/5000 sur fond cadastral

Août 2007



INDICE	DATE	DESIGNATION
H	Août 2007	PPR approuvé

